

PROCES VERBAL SEANCE DU JEUDI 19 JUIN 2025 A 19H00

L'an deux mille vingt-cinq, le **JEUDI 19 JUIN à 19H00**, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, en session ordinaire sous la présidence de M. LEPETIT Pascal.

Date de convocation : le 04/06/2025

Présents : MM. LEPETIT - DELANOÉ - SACRE - DA SILVA - AVRIL - CARLE - RONGRAIS - Mmes PATUREL - ANDRÉ - HERVÉ - VELIN et MILWARD.

Formant la majorité des Délégués en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. DE FERRIERES donnant pouvoir à M. AVRIL – M. PECQUENARD donnant pouvoir à M. RONGRAIS.

Absent(s) : MM. HADJOUR et MME DUPOND.

Secrétaire de séance : Monsieur SACRE.

Avant l'ouverture de séance et conformément au mail qui a été adressé aux membres du Comité, le Président propose d'ajouter à l'ordre du jour, la délibération concernant la phase 4 de l'étude de la nappe de la craie. L'ensemble des membres présents donne son approbation.

* * * * *

DELIB 12/2025 : AUTORISATIONS EXCEPTIONNELLES D'ABSENCE

Le Président informe les membres du Comité Syndical que dans sa séance du 12 mai 2025 (saisine n°1433), le Comité Social Territorial Inter collectivités a émis un avis favorable à la proposition d'autorisations spéciales d'absence présentée.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'accorder les autorisations exceptionnelles d'absence listées ci-dessus à l'ensemble des agents listés ci-dessus,
- de fixer les modalités d'octroi ci-dessus indiquées.

DELIB 13/2025 : CRÉATION DE POSTE

Le Président informe les membres du Comité Syndical qu'un agent du Syndicat du Syndicat peut prétendre à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à compter du 09/09/2025.

Les conditions légales étant réunies, le Président propose de créer le poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} septembre 2025.

Le Président entendu, le Comité Syndical approuve la création de poste à l'unanimité.

DELIB 14/2025 : ÉTUDE NAPPE DE LA CRAIE – CONVENTION PHASE 4

Le Président expose aux délégués :

- Que le Syndicat a reçu le 17 juin dernier, la convention pour la 4^{ème} phase où l'on peut retrouver dans l'article 7, le montage financier retenu avec la répartition financière par collectivité. La clé retenue est similaire à celle utilisée pour la phase 3.
- Qu'il y a lieu de prendre une délibération pour la signature de la convention et ainsi prétendre aux subventions.
- Que la dépense est inscrite au budget primitif 2025.

Le Président entendu, le Comité Syndical approuve celle-ci à l'unanimité.

DELIB 15/2025 : POMPAGE D'ESSAIS DU CAPTAGE DE BONCOURT

Le Président expose aux membres du Syndicat :

La phase 1 de l'étude BAC du captage de Boncourt a mis en évidence la nécessité de réaliser des pompages d'essais pour déterminer la délimitation de l'AAC et étudier la possible connexion avec la Vesgre.

Il est proposé de confier cette mission au groupement Explor-e / Dir'eau (sous-traitance GTR forage) qui assure actuellement d'étude BAC. Cette mission sera accompagnée d'une mission de sécurité confiée à Nord-Ouest Coordination.

Après avoir entendu et délibéré, le Comité Syndical approuve les pompages d'essai à l'unanimité.

* * * * *

QUESTIONS DIVERSES

Le Président :

- Donne lecture du jugement rendu par le Tribunal de Dreux le 23/05/2025 concernant l'affaire « SURGET-MARCHE ».
- Informe les membres du Syndicat, que dans sa réunion du 11 juin 2025, l'étude menée par « CAD'EN » n'a décelé aucun point noir.
- Informe les délégués que le Syndicat entreprend des démarches pour être acquéreur de la parcelle de terrain au Poirier de Charité, afin de pouvoir refaire une station de pompage (à plat).
- Informe que suite au consentement des propriétaires concernés, les essais de pompage avec Boncourt vont pouvoir être réalisés courant septembre-octobre 2025 (Délib.15/2025).
- Informe les membres du Syndicat du dossier de surconsommation (8240m3) de Madame DEMORTREUX située 2 rue Mathieu Le Coz 78980 Mondreville.
- Informe les délégués que le Syndicat ne fera pas parti du nouveau Syndicat créé par le Département et qu'un courrier sera prochainement rédigé en ce sens.

* * * * *

TOUR DE TAPIS

Boncourt : Il est demandé si le compteur au nom de Madame BOUTET Lucile situé chemin de l'Enfer (adresse de facturation chemin de la Garenne Hector) actuellement en bas du chemin, pouvait être déplacé à coté de sa maison. Il est répondu que cela n'était pas possible car il n'était pas propriétaire du près, mais voir avec la Commune d'Anet qui a peut-être une canalisation qui passe.

Le Mesnil-Simon : Les travaux rue du Bas Persil sont toujours prévus pour 2026.

Rouvres : Madame MILWARD demande à ce que les travaux rue de la Folie et rue des Forges soient décalés et effectués après avril 2026.

M. Desportes rappelle la campagne de changement de compteur qui auront lieu principalement en juillet et août 2025.

Mme CLEMENT :

- informe les délégués que les listings de relevés des compteurs ont été adressé aux Mairies et il est demandé à ce qu'ils soient vérifiés car nous avons eu un problème avec la reprise de données des clôtures de contrat,
- demande à Mme MILWARD s'il est possible d'élaguer le chemin de la Ronce. Il est répondu que cela sera fait au prochain passage de l'organisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.